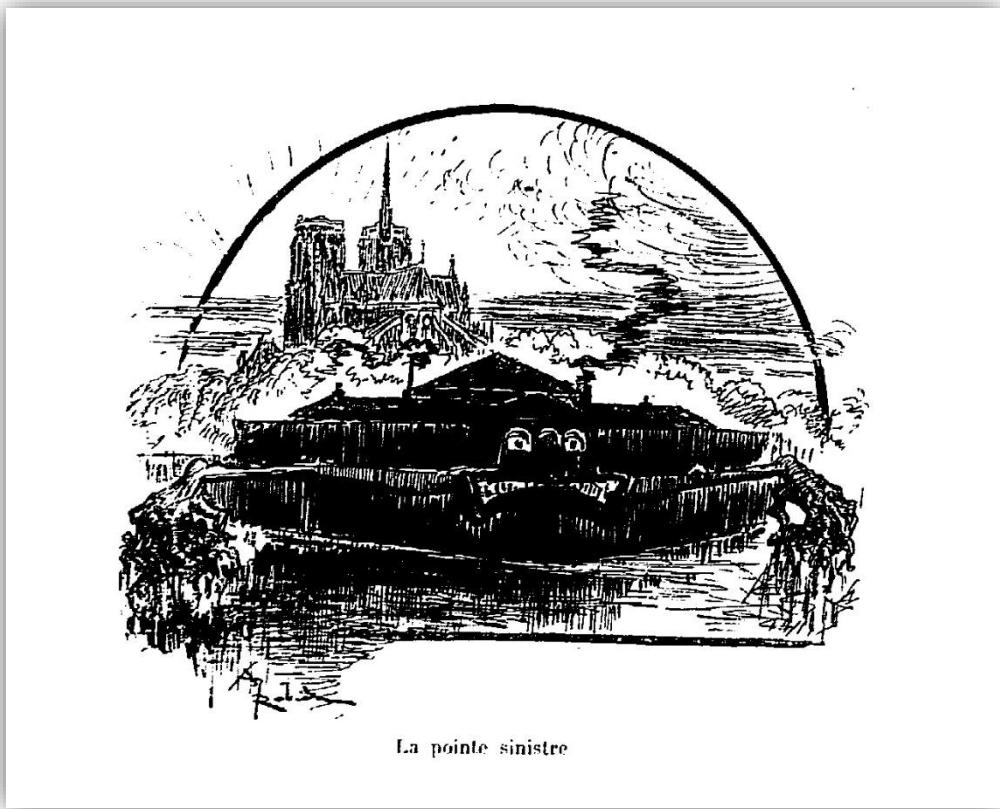


Les Morgues d'antan

Robida, Albert (1848-1926). Auteur du texte. L'île de Lutèce : enlaidissements et embellissements de la Cité / A. Robida. 1905.



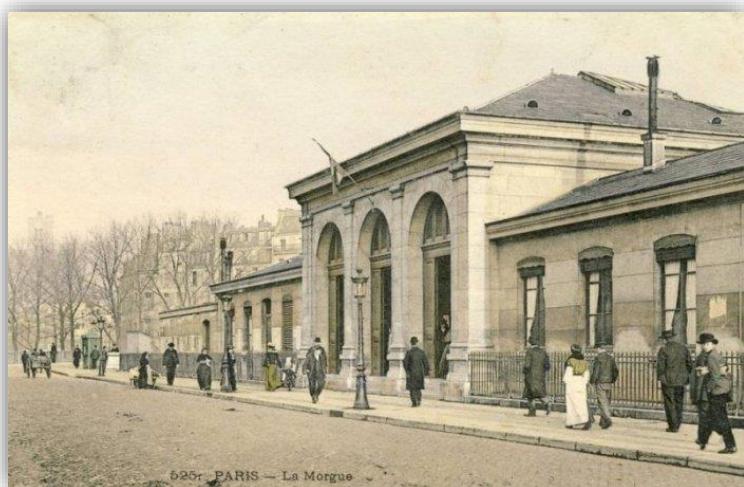
VI

L'EMPLACEMENT DE LA MORGUE

Quel est dans tout le vieux Paris historique compris dans les boulevards intérieurs, des Tuilleries à la Bastille, de la Porte Saint-Denis à la Porte Saint-Jacques, le point le plus magnifique, celui qui constitue à la fois un merveilleux décor d'architecture et un incomparable paysage d'histoire ?

Pour cela il n'y a pas de doute, l'emplacement le plus admirable et le plus splendide encadré, le plus bel endroit de Paris, pour vivre, rêver et regarder, c'est la Morgue.

À la pointe de la Cité, à l'endroit où la Seine arrivant des provinces de Bourgogne et de Champagne, vient battre les vieilles fondations des murailles de Lutèce et peut-être encore quelques restes des pieux des remparts gaulois, devant



la majestueuse abside de la cathédrale, les fenestrages transparents, les arcs boutants d'énorme envergure, la flèche qui s'effile dans les nuages, et les grosses tours hérissées de mille sculptures, apparaissant le matin dorés par les aurores ou sombrant dans la pourpre et le sang des soleils couchants, c'est là qu'on a mis, comme premier plan à toutes ces splendeurs, de façon à ne pouvoir les en détacher, la Morgue, la maison sinistre des cadavres, des épaves de la Seine ou de la rue, l'hôtel des malheureux noyés ou assassinés !

Aucune vue de Notre-Dame du côté de l'abside ne peut être faite sans que la Morgue ne tienne en avant la plus grande place. Aucun tableau, aucun croquis, aucune photographie ne peut se passer de la Morgue. Peintres, levez-vous et dites-le, et appelez les photographes en témoignage. Ceux-ci, on les croira, peut-être ! Il semble que l'objet principal de toute vue prise de la magnifique abside soit la Morgue d'abord, la Morgue, spécialement, avec Notre-Dame par dessus le

marché.

On aurait voulu dans cette pauvre vieille Cité accumuler les tristesses qu'on n'aurait pu trouver mieux : l'Hôtel-Dieu d'un côté, la Morgue de l'autre ! Toutes les manières de mourir, naturelles et violentes, noires et rouges, la maladie et le crime, le microbe et le couteau. Comme si ce n'était pas assez des tribunaux et des prisons qui sont à l'autre bout.

Singulier emploi de la vieille et glorieuse île. Si cela continuait, bientôt ne viendraient plus dans la Cité, n'y auraient plus affaire que les malandrins qui vont se faire juger, les pauvres malades allant en civière ou voiture d'ambulance urbaine à l'Hôtel-Dieu, le triste suicidé ou assassiné tiré du fond de la Seine, et Notre-Dame ne servirait plus que pour leurs services funèbres !

Emile Zola : Thérèse Raquin

Laurent se donna la tâche de passer chaque matin par la Morgue, en se rendant à son bureau. Il s'était juré de faire lui-même ses affaires. Malgré les répugnances qui lui soulevaient le cœur, malgré les frissons qui le secouaient parfois il alla pendant plus de huit jours, régulièrement, examiner le visage de tous les noyés étendus sur les dalles.

Lorsqu'il entrait, une odeur fade, une odeur de chair lavée l'éccœurait, et des souffles froids couraient sur sa peau ; l'humidité des murs semblait alourdir ses vêtements, qui devenaient plus pesants à ses épaules. Il allait droit au vitrage qui sépare les spectateurs des cadavres ; il collait sa face pâle contre les vitres, il regardait. Devant lui s'alignaient les rangées de dalles grises. Ça et là, sur les dalles, des corps nus faisaient des taches vertes et jaunes, blanches et rouges ; certains corps gardaient leurs chairs vierges dans la rigidité de la mort ; d'autres semblaient des tas de viandes sanglantes et pourries. Au fond, contre le mur, pendaient des loques lamentables, des jupes et des pantalons qui grimaciaient sur la nudité du plâtre, Laurent ne voyait d'abord que l'ensemble blafard des pierres et des murailles, taché de roux et de noir par les vêtements et les cadavres. Un bruit d'eau courante chantait.

Peu à peu il distinguait les corps. Alors il allait de l'un à l'autre. Les noyés seuls l'intéressaient ; quand il y avait plusieurs cadavres gonflés et bleuis par l'eau, il les regardait avidement, cherchant, à reconnaître Camille. Souvent, les chairs de leur visage s'en allaient par lambeaux, les os avaient troué la peau amollie, la face était comme bouillie et désossée. Laurent hésitait ; il examinait les corps, il tâchait de retrouver les maigreurs de sa victime. Mais tous les noyés sont gras ; il voyait des ventres énormes, des cuisses bouffies, des bras ronds et forts. Il ne savait plus, il restait frissonnant en face de ces haillons verdâtres qui semblaient se moquer avec des grimaces horribles.

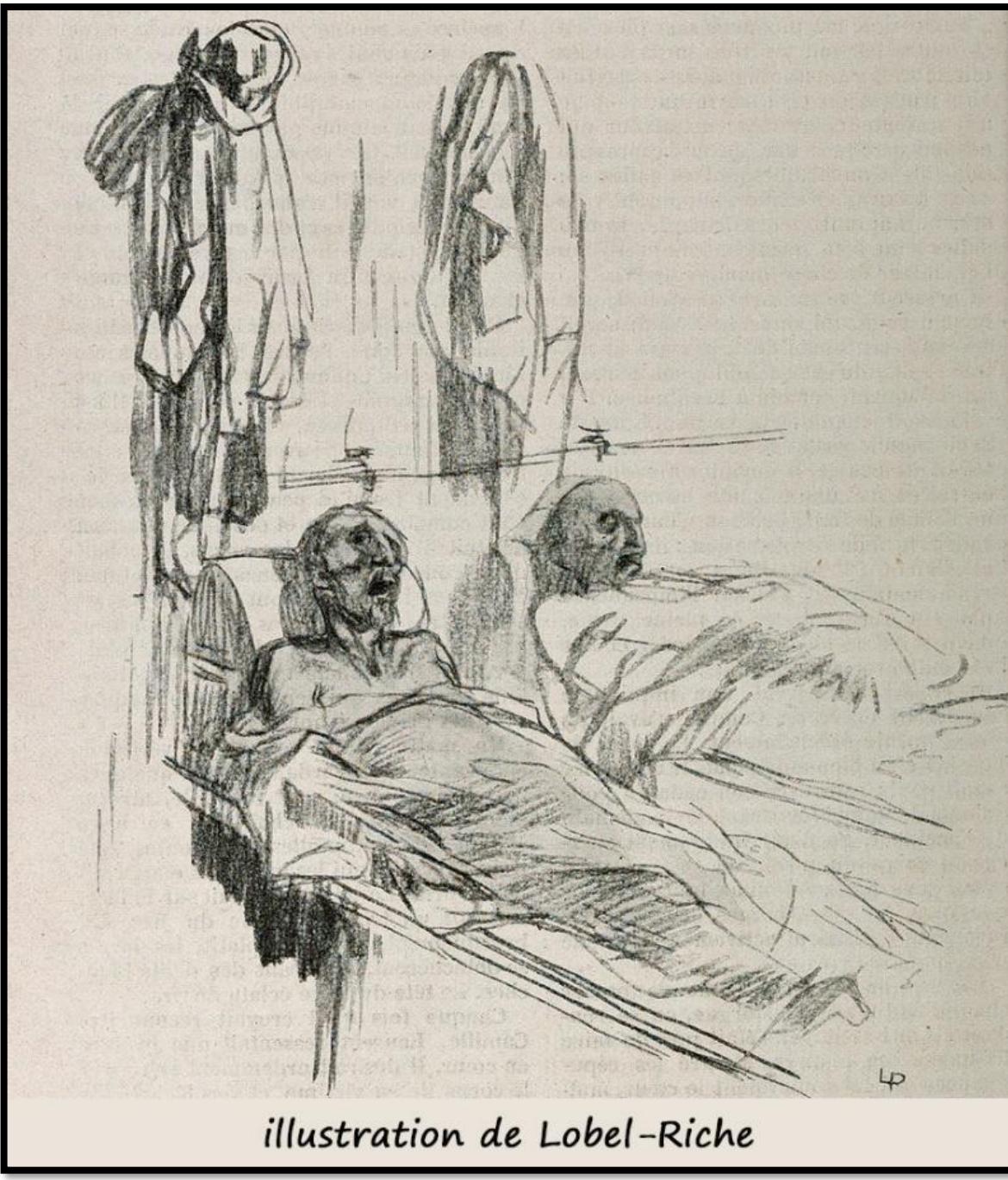


illustration de Lobel-Riche

Un matin, il fut pris d'une véritable épouvante. Il regardait depuis quelques minutes un noyé, petit de taille, atrocement défiguré. Les chairs de ce noyé étaient tellement molles et dissoutes, que l'eau courante qui les lavait les emportait brin à brin. Le jet qui tombait sur la face, creusait un trou à gauche du nez. Et, brusquement, le nez s'aplatit, les lèvres se détachèrent, montrant des dents blanches. La tête du noyé éclata de rire.

Chaque fois qu'il croyait reconnaître Camille, Laurent ressentait une brûlure au cœur. Il désirait ardemment retrouver le corps de sa victime, et des lâchetés le prenaient, lorsqu'il s'imaginait que ce corps était devant lui. Ses visites à la Morgue l'emplissaient de cauchemars, de frissons qui le faisaient haleter. Il

secouait ses peurs, il se traitait d'enfant, il voulait être fort, mais, malgré lui, sa chair se révoltait, le dégoût et l'effroi s'emparaient de son être, dès qu'il se trouvait dans l'humidité et l'odeur fade de la salle.

Quand il n'y avait pas de noyés sur la dernière rangée de dalles, il respirait à l'aise ; ses répugnances étaient moindres. Il devenait alors un simple curieux, il prenait un plaisir étrange à regarder la mort violente en face, dans ses attitudes lugubrement bizarres et grotesques.



Vue intérieure de la Morgue en 1855.

Ce spectacle l'amusait, surtout lorsqu'il y avait des femmes étalant leur gorge nue. Ces nudités brutalement étendues, tachées de sang, trouées par endroits, l'attiraient et le retenaient. Il vit, une fois, une jeune femme de vingt ans, une fille du peuple, large et forte, qui semblait dormir sur la pierre ; son corps frais et gras blanchissait avec des douceurs de teinte d'une grande délicatesse ; elle souriait à demi, la tête un peu penchée, et tendait la poitrine d'une façon provocante ; on aurait dit une courtisane vautrée, si elle n'avait eu au cou une raie noire qui lui mettait comme un collier d'ombre ; c'était une fille qui venait de se pendre par désespoir d'amour. Laurent la regarda longtemps, promenant ses regards sur sa chair, absorbé dans une sorte de désir peureux.

Chaque matin, pendant qu'il était là, il entendait derrière lui le va-et-vient du public qui entrait et qui sortait.

La Morgue est un spectacle à la portée de toutes les bourses, que se payent gratuitement les passants pauvres ou riches. La porte est ouverte, entre qui veut.



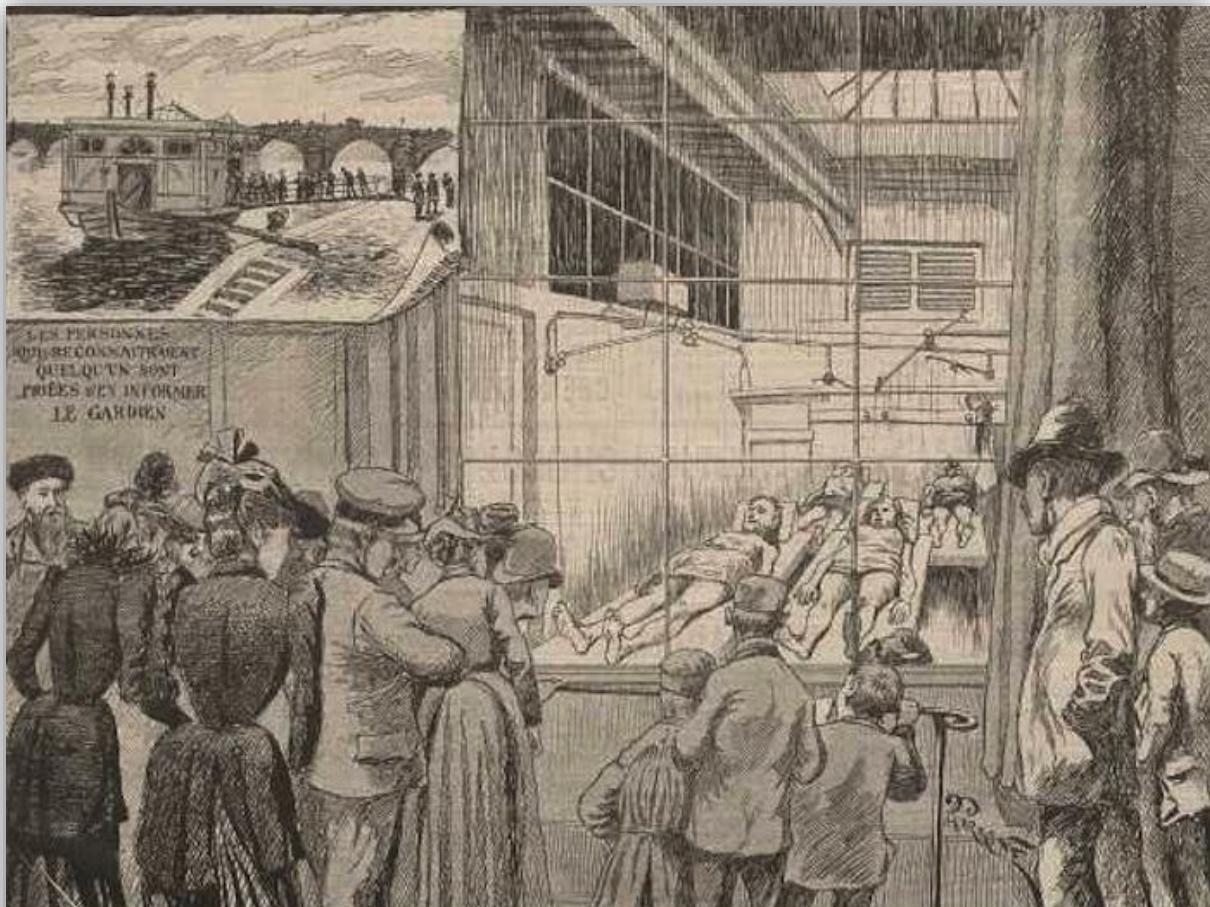
Il y a des amateurs qui font un détour pour ne pas manquer une de ces représentations de la mort. Lorsque les dalles sont nues, les gens sortent désappointés, volés, murmurant entre leurs dents. Lorsque les dalles sont bien garnies, lorsqu'il y a un bel étalage de chair

humaine, les visiteurs se pressent, se donnent des émotions à bon marché, s'épouventent, plaisent, applaudissent ou sifflent, comme au théâtre, et se retirent satisfaits, en déclarant que la Morgue est réussie, ce jour-là.

Laurent connut vite le public de l'endroit, public mêlé et disparate qui s'apitoyait et ricanait en commun. Des ouvriers entraient, en allant à leur ouvrage, avec un pain et des outils sous le bras ; Ils trouvaient la mort drôle. Parmi eux se rencontraient des loustics d'atelier qui faisaient sourire la galerie en disant un mot plaisant sur la grimace de chaque cadavre ; ils appelaient les incendiés des charbonniers ; les pendus, les assassinés, les noyés, les cadavres troués ou broyés excitaient leur verve goguenarde, et leur voix, qui tremblait un peu, balbutiait des phrases comiques dans le silence frissonnant de la salle. Puis venaient de petits rentiers, des vieillards maigres et secs, des flâneurs qui entraient par désœuvrement et qui regardaient les corps avec des yeux bêtes et des moues d'hommes paisibles et délicats. Les femmes étaient en grand nombre ; il y avait de jeunes ouvrières toutes roses, le linge blanc, les jupes propres, qui allaient d'un bout à l'autre du vitrage, lestement, en ouvrant de grands yeux attentifs, comme devant l'étalage d'un magasin de nouveautés ; il y avait encore des femmes du peuple, hébétées, prenant des airs lamentables, des dames bien mises, trainant nonchalamment leur robe de soie.

Un jour, Laurent vit une de ces dernières qui se tenait plantée à quelques pas du vitrage, en appuyant un mouchoir de batiste sur ses narines. Elle portait une délicieuse jupe de soie grise, avec un grand mantelet de dentelle ; une voilette lui couvrait le visage, et ses mains gantées paraissaient toutes petites et toutes fines. Autour d'elle trainait une senteur douce de violette. Elle regardait un cadavre. Sur une pierre, à quelques pas, était allongé le corps d'un grand gaillard, d'un maçon qui venait de se tuer net en tombant d'un échafaudage, il avait une poitrine carrée, des muscles gros et courts, une chair blanche et grasse ; la mort

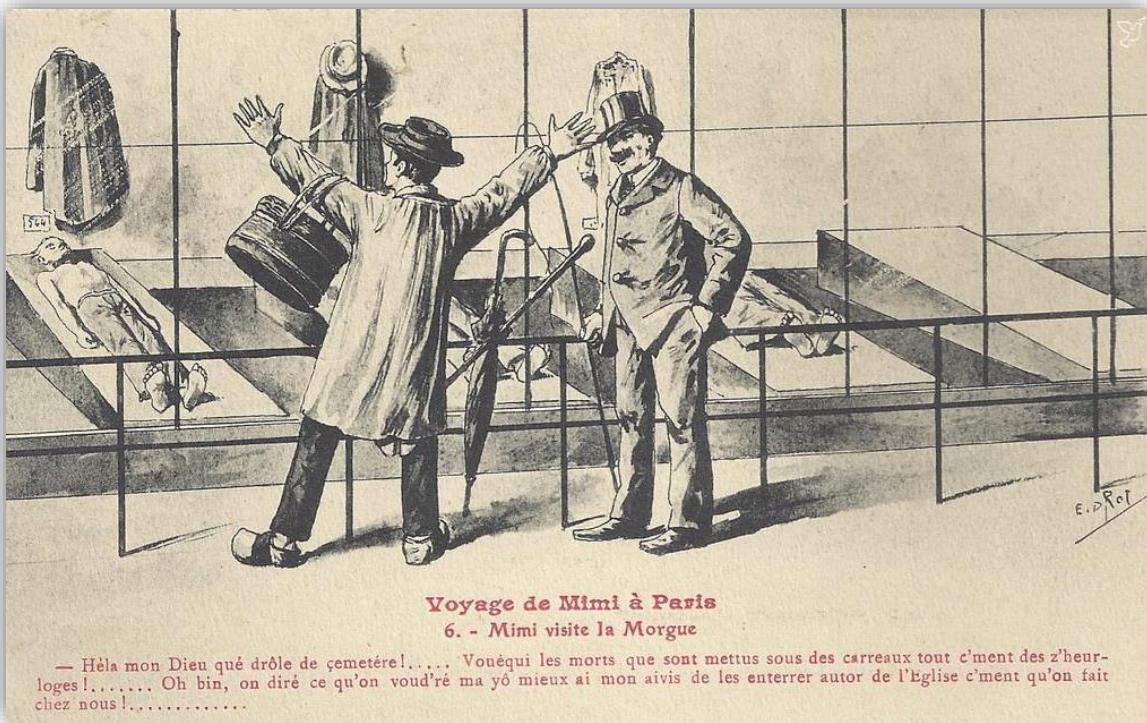
en avait fait un marbre La dame l'examinait, le retourait en quelque sorte du regard, le pesait, s'absorbait dans le spectacle de cet homme. Elle leva un coin de sa voilette, regarda encore, puis s'en alla.



Les personnes qui reconnaîtraient quelqu'un sont priées d'en informer le Gardien

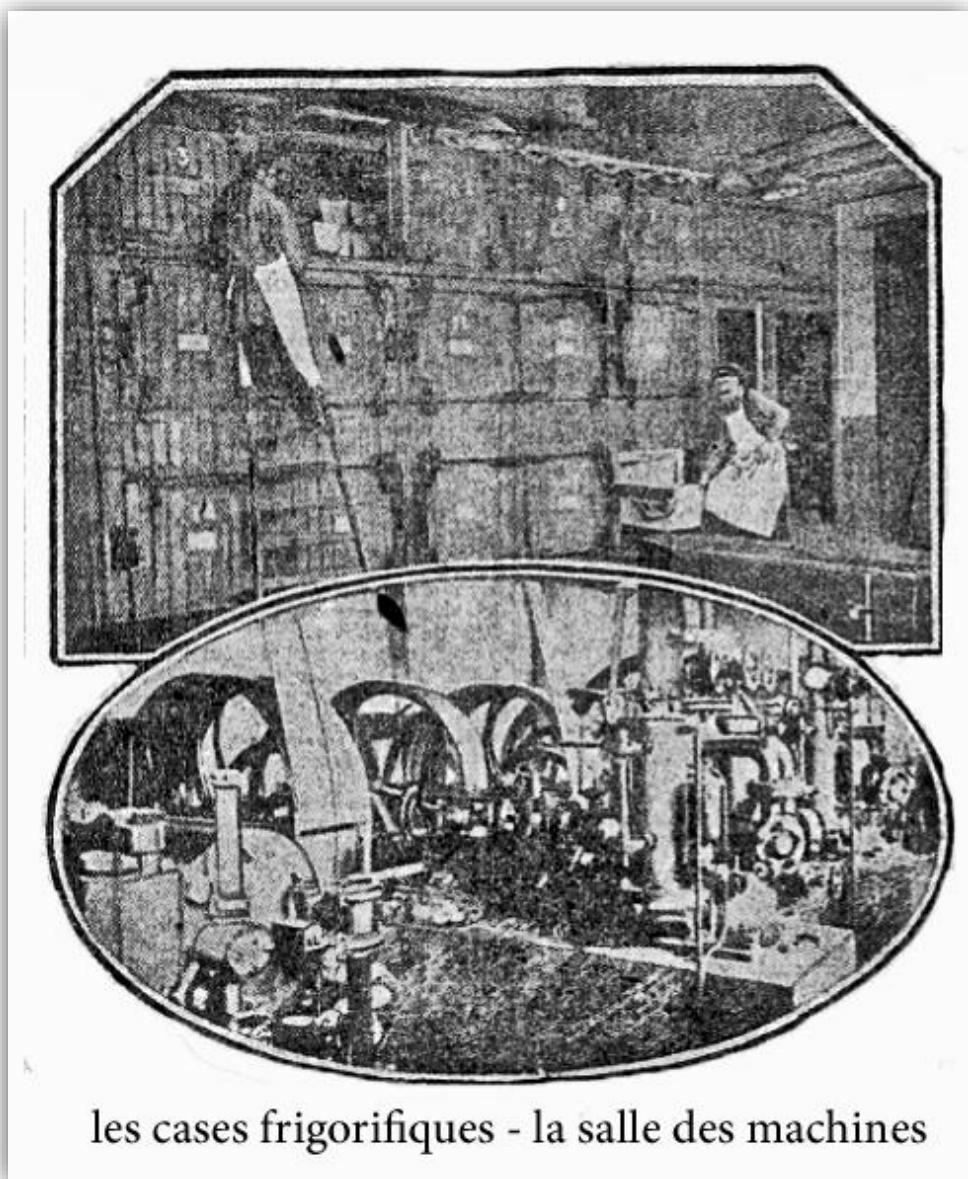
Par moments, arrivaient des bandes de gamins, des enfants de douze à quinze ans, qui couraient le long du vitrage, ne s'arrêtant que devant les cadavres de femmes. Ils appuyaient leurs mains aux vitres et promenaient des regards effrontés sur les poitrines nues. Ils se poussaient du coude, ils faisaient des remarques brutales, ils apprenaient le vice à l'école de la mort. C'est à la Morgue que les jeunes voyous ont première maîtresse.

Le Voyage de Mimi à Paris



Le Journal 8 janvier 1909





La reconstruction de la Morgue de paris et la création d'un Institut médico-légal sont à l'ordre jour. Le Conseil général, dans une de ses dernières séances, a nommé une commission pour étudier un projet et choisir l'emplacement approprié au lugubre monument.

L'origine de la Morgue remonte à plusieurs siècles, c'est ainsi que, vers 1337, avant que l'une des salles du grand Châtelet fût à affectée un dépôt de cadavres, les corps des individus trouvés morts par accident étaient exposés dans un lieu public, généralement au pied d'un arbre. Ils y restaient ainsi durant plusieurs jours, jusqu'à la reconnaissance ou la complète putréfaction. C'est de cette façon que procédaient les juridictions seigneuriales et les prieurés.

Plus tard, vers 1614, les corps furent exposés à la basse geôle du Châtelet, dans un endroit humide et sombre, sorte de réduit infect d'où s'échappaient sans

cesse les émanations les plus fétides ; là, les cadavres, jetés les uns sur les autres, attendaient que les passants, une lanterne à la main, vinssent les y reconnaître.

Telle était encore la Morgue en 1802, époque de la démolition du grand Châtelet.

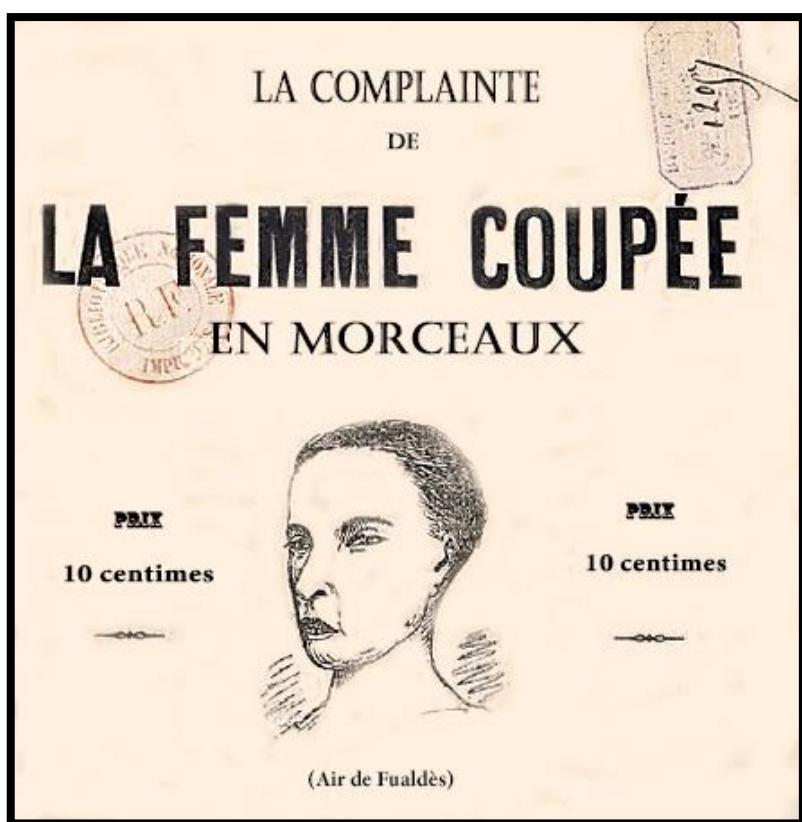
De 1802 à 1803 ils furent transportés dans un petit monument, ayant l'aspect d'un tombeau grec, situé au numéro 21 du quai du Marché-Neuf. Cette Morgue fut désaffectée en 1864, époque où elle fut réédifiée à son emplacement actuel, sur un îlot de la Cité, appelé autrefois la Motte-aux-Papelards.

Elle subit depuis de nombreuses transformations de détail intérieur, entre autres, en 1878, par l'installation d'appareils frigorifiques qui permirent de conserver indéfiniment les corps alors que le robinet d'eau froide, utilisé avant cette époque, ne permettait pas de les garder plus de trois jours.

[...]

Les cases frigorifiques sont au nombre de 26, elles ne peuvent recevoir qu'un seul cadavre ; 13 de ces cases sont refroidies à moins de 16 degrés, pour les conservations prolongées. C'est ainsi que certains corps séjournent plus d'une année ; 13 autres cases ne sont portées qu'à 3 degrés au-dessous de zéro. (¹)

En France tout fini par des chansons (²)



¹ L'Institut médico-légal est inauguré en 1923, place Mazas (Quai de la Rapée)

² Vraisemblablement inspiré de l'affaire Billoir, 1876

Pour écouter l'air de la complainte de Fualdès :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8834512j/f2.media>

Depuis que le monde est monde,
 Jamais il ne s'était fait
 Un aussi triste forfait
 Sur noire machine ronde ;
 Ecoutez-en le récit,
 Gens du Nord et du Midi.

Un jour qu'ils longeaient la Seine,
 À Clichy, près de Paris,
 Deux jeunes gens très-bien mis
 Virent une forme humaine,
 Un cadavre dans les flots,
 Un cadavre en deux morceaux,

C'était celui d'une dame
 De trente années environ :
 Cheveux courts, visage rond,
 Vêtements de pauvre femme.
 Le tronc était ficelé
 Tout comme un poulet.

À la Morgue on l'a portée,
 Cette victime du sort
 Morte de si triste mort ;
 Et pour voir le Macchabée
 Bien découpé par quartiers,
 On vient de tous les quartiers.

On jase, et chacun s'escrime
 À trouver la vérité.
 Les uns n'ont pas hésité
 À dire que c'est un crime.
 On ne peut se suicider,
 Et puis après se couper.

Cependant, d'autres soutiennent
 Qu'il se peut qu'un accident
 Incroyable, surprenant,
 Soit la cause ; ils le maintiennent.

On pourrait se laisser choir
De très-haut sur un rasoir.

Environ vingt mille femmes
Ayant vu les deux morceaux
De la victime en lambeaux,
Ont jeté des feux, des flammes,
Et poussé toutes ce cri :
« Ça, c'est l'œuvre d'un mari.

« Il a scié la malheureuse
« Parce qu'il était jaloux ;
« Ces gueux d'hommes, ces époux,
« Nous font une peur affreuse.
« On ne saurait qu'en tremblant
« Avoir un peu d'agrément. »

Et nous, tristes pour la frime,
Nous, hommes, allions le soir
À la Morgue, pleins d'espoir :
Si c'était la légitime,
Pensions-nous, le cœur content.
On était triste en sortant.

La douleur la plus amère
Se lisait dans tous les yeux
Des gendres très-malheureux :
C'était pas leur belle-mère !
Ils partaient désappointés
Et faisaient un fichu nez.

Chacun pour bien voir se hausse
Songeant : quel est l'assassin ?
Où se cache ce coquin ?
Il l'a mise dans la sauce,
Si c'est pas un charcutier,
C'est sans doute un cuisinier.

Devant la douleur publique,
Un monsieur à l'œil profond,
Sans un cheveu sur le front,
Dit que c'est la république :
Elle fait couper ce corps

Pour faire oublier ses torts.

Pendant ce temps la police
 Interroge les passants
 Et demande à tous les vents
 Au moins le nom du complice.
 Faut savoir la vérité
 Pour notre postérité.

Et messieurs les photographes
 Gagnent de gros tas d'argent
 En braquant leur instrument,
 Tandis que les géographes
 Trop souvent meurent de faim.
 Et n'ont pas même de pain.

MORALE.

Si vous coupez une dame,
 Ne la jetez pas dans l'eau ;
 C'est léger, cet être beau,
 Et ça surnage, la femme.
 Vaudrait bien mieux la brûler
 Pour pas être inquiété.

En vente chez S. HEYMANN, 15, rue du Croissant, Paris.

À Lyon aussi, on apprécie les femmes coupées en morceaux

fait divers de la femme coupée en morceaux

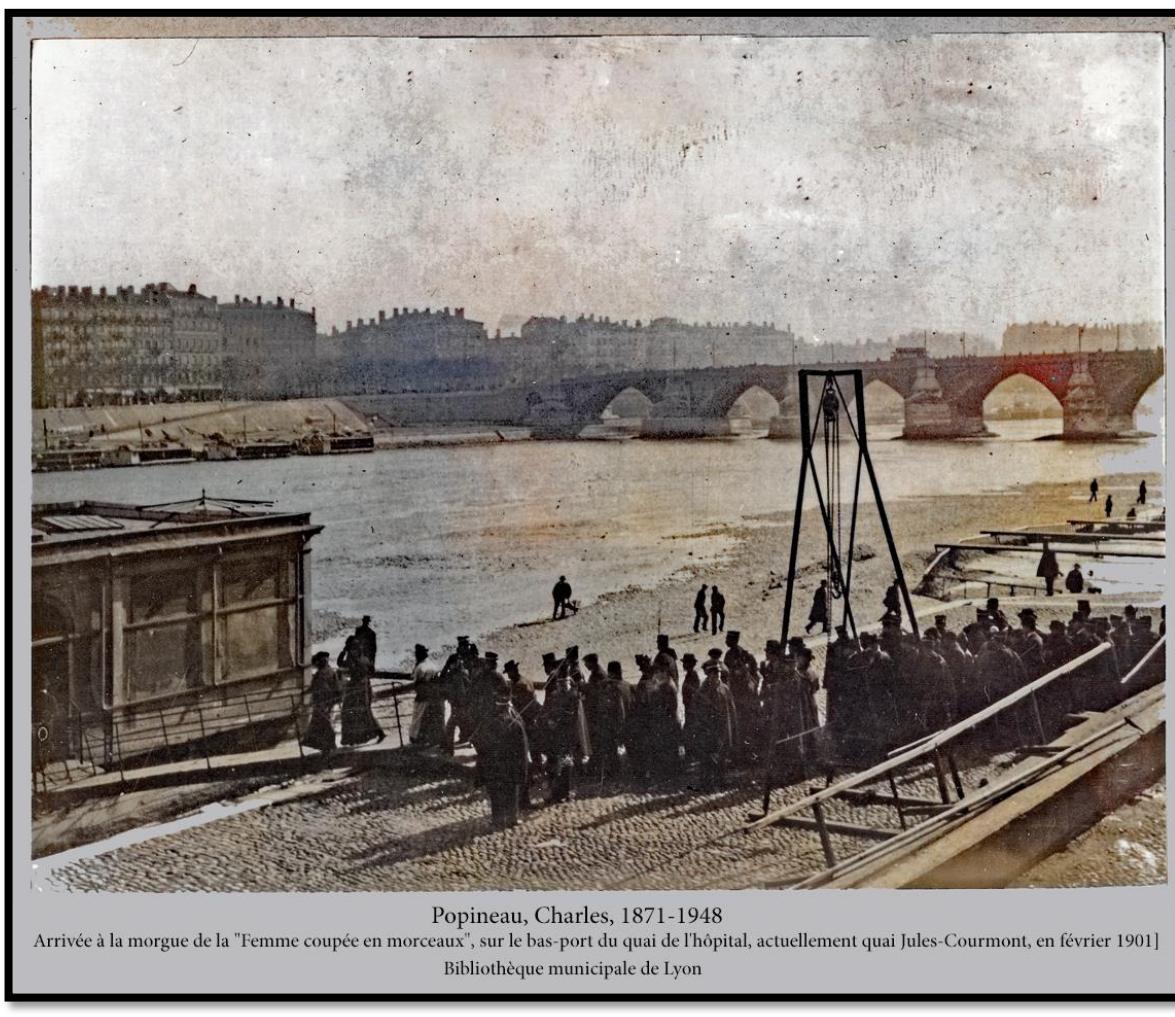
◆ Question posée au Guichet du savoir (BMLyon) :

En faisant quelques recherches sur le bateau-morgue de Lyon, je suis tombée sur une photographie intitulée "Arrivée à la morgue de la femme coupée en morceaux". Pouvez-vous m'en dire plus sur ce fait divers ? merci !

◆ Réponse de la Documentation Lyon et Rhône-Alpes :

L'affaire de la Femme coupée en morceaux est couverte par *le Progrès* de février à mars 1901.

Le 19 février 1901, Benoit Bon, passeur au bac à traîne sur le Rhône (en face des abattoirs de Perrache, reliant la Presqu'Île aux quartiers de la Vitrinerie et de la Mouche) découvre la partie gauche d'un buste de femme, alors qu'il se



promenait le long du Rhône pour se réchauffer entre deux passages. Le commissaire de police, M. Gratta, fait acheminer le demi-tronc à la Morgue. Le juge Benoist est en charge de l'affaire. La conclusion des premières expertises du docteur Boyer est que les incisions ne correspondent pas à un travail médical (une première hypothèse était que le corps venait de la Faculté de médecine) et que la

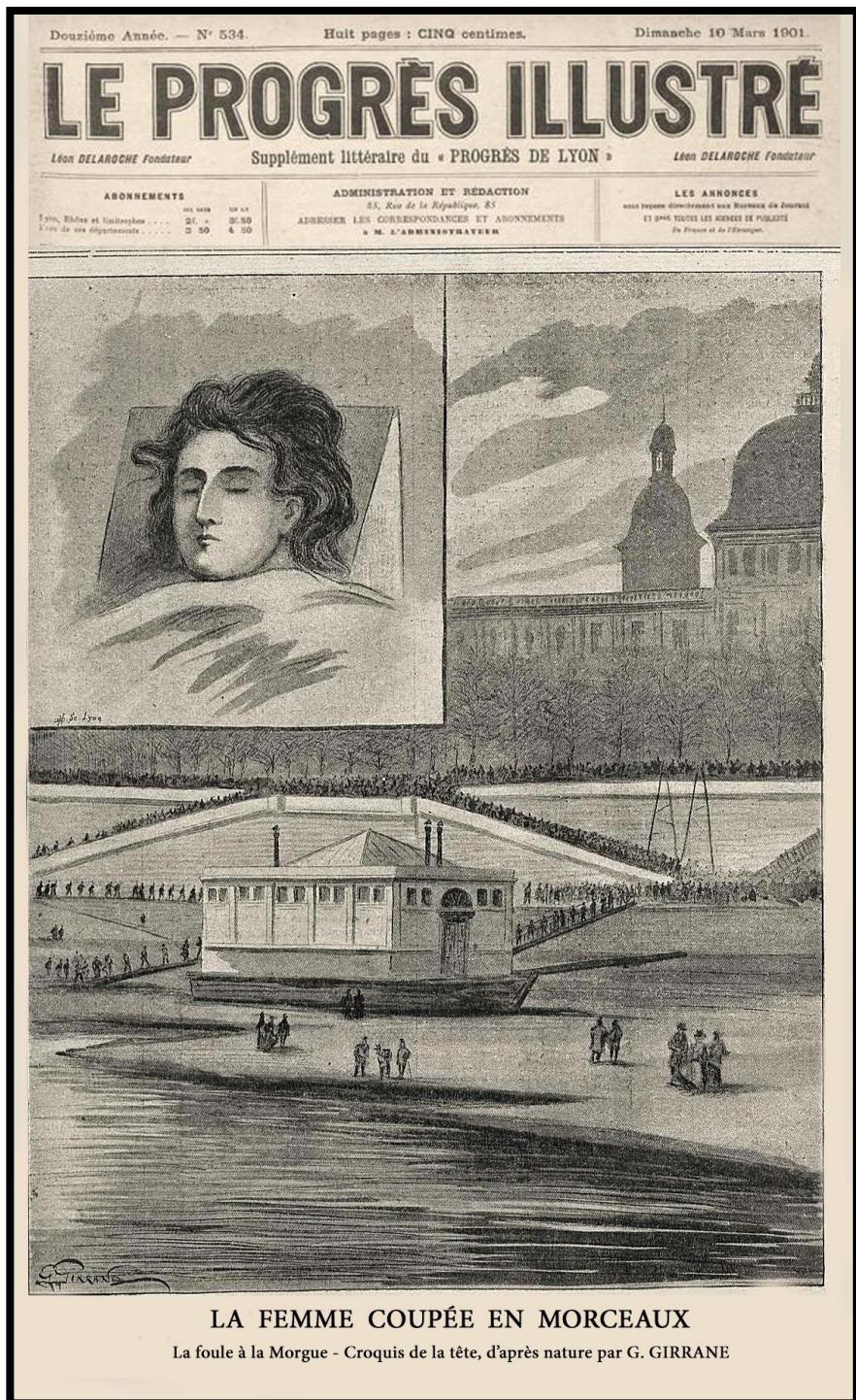
mort remonte à trois jours. L'assassinat aurait donc eu lieu entre le samedi et le dimanche précédent. Le 23 février, on retrouve vers le cours Suchet une cuisse et une jambe appartenant au même corps. Le docteur Boyer peut alors estimer que la victime mesurait 1,55 m, de forte corpulence et brune. D'autres débris humains sont découverts à Saint-Romain-en-Gal à une trentaine de kilomètres en aval de Lyon. Les recherches se poursuivent avec l'aide des mariniers et le 24 (?) février, entre les abattoirs et le pont de la Mulatière, on retrouve la partie droite du buste et la tête de la victime.

À partir du lundi 25 février, la tête de la victime est exposée à la Morgue dans l'espoir qu'elle soit reconnue. Vous trouverez dans *le Progrès illustrée* du 10 mars 1901 un **dessin de Girrane**, qui montre le défilé des témoins à la Morgue. L'exposition se prolonge et environ 10.000 personnes défilent, mais la victime n'est pas reconnue.

L'affaire est suivie ensuite dans la modeste rubrique "Chronique locale", avec le bulletin météo du jour, les conseils pour soigner les rhumes et bronchites... tout au long du mois de mars 1901. Le docteur Boyer constate à l'autopsie que la victime a été assommée et poignardée avant d'être dépecée. Le juge Benoist suit diverses pistes, à Lons-le-Saunier, à Voiron en Isère, mais ne trouve aucune piste sérieuse. On arrête inutilement à la Guillotière un « jeune Kabyle, âgé d'une vingtaine d'années, ancien convoyeur de la campagne de Madagascar et médaillé », dénoncé par sa logeuse qui l'a vu en possession de vêtements de femme.

Le 16 mars, l'autopsie est terminée. Le docteur Boyer décide de faire monter le squelette afin qu'il prenne place au musée de M. le Professeur Lacassagne, aux côtés de ceux des victimes de Richette (ou Richetto, qui sera jugé le 25 juin 1901 pour le meurtre et le dépeçage de deux veuves).

Le 28 mars, le juge Benoist et le docteur Lacassagne se rendent au musée Crassé et expriment à M. Crassé leur plus grande satisfaction pour l'exactitude avec laquelle la Femme coupée en morceaux est représentée... Le musée Crassé, qui dans les années 1890 exposait des tableaux vivants comme l'assassinat de Marat par Charlotte Corday, se trouvait cours du Midi (actuellement cours de Verdun, dans le 2e arrondissement).



◆ Pour retrouver d'autres publications de *La Mémoire Distillée*, allez à :

<https://lacaticheauxmuses.com/la-memoire-distillee/>